



FÉDÉRATION SUISSE MOTONAUTIQUE

www.motorboot-schweiz.ch www.motonautique-suisse.ch www.motonautica-svizzera.ch

Siège de la FSM: Jean-Pierre Zingg, Alte Bielstrasse 31, 2575 Gerolfingen

Procès verbal de l'Assemblée des délégués FSM pour l' année 2021

Samedi, le 30 avril 2022, 10.30, «Clubhouse Bootsclub Erlach - bce

Présent:

Comité: Jean Pierre Zingg, président
Ernst Möckli, vice-président, trésorier
Martin Stverak, assesseur et responsable du site Internet
Walter Blank, assesseur, délégué Rhin
Yvan Motta, FSM Sport, délégué UIM

Membres honoraires: Raymond Benoit
Serge Keller

Vérificat. des comptes: Alfred Comps
Markus Krummen
André Jordi

Représentateurs des sections et institutions

BCA	Boot Club Augst
BCE	Bootsclub Erlach
BVA	Bootsverein Aaretal
CMLN	Club Motonautique Lac de Neuchâtel
CNG	Club Nautic Gampelen
MCA	Motorbootclub Aare-Solothurn
MCT	Motorbootclub Thunersee
WCV	Wassersport Club Vierwaldstättersee
BCT	Bootssport-Club Thalwil

Membres individuels:

Présents 6, représentés par Martin Stverak en remplacement Eugen Pippo, délégué membres individuels

Invitées

IG Fanel
Gampelen Hanspeter Mischler, Stefan Jungi

Excusées:

De nombreuses excuses ont été reçues de la part de clubs, d'institutions et de membres individuels. Nous avons volontairement renoncé à en dresser la liste.

Point 1 Ouverture de l'assemblée

Le président Jean-Pierre Zingg ouvre la 54ème Assemblée des délégués FSM à 10.45 h et souhaite la bienvenue au membre honoraire, présidents, représentants des clubs, membres individuel, hôtes et tous ceux qui participe pour la première fois à une assemblée FSM.

Il remercie chaleureusement le Bootsclub Erlach pour son hospitalité et tout particulièrement Esther et Dieter Wyss pour leur organisation parfaite.

Point 2 Quorum

Présent	16 voix
Majorité absolue	9 voix
Délégués des clubs et institutions	10 personnes

Point 3 Election des scrutateurs

Serge Keller, Bootssport-Club Thalwil est proposé et désigné. Il a été accepté à l'unanimité par l'assemblée.

Point 4 Procès-verbal de l'assemblée du 23 février 2019

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués 2021 du 06.11.2021 était à disposition en allemand et en français dans la salle. En plus il a été envoyé à tous les clubs, membres individuels et il a été publié sur notre site d'internet. Il est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

Point 5 Rapports annuels

5.1 Président

Le rapport annuel du président FSM pour l'année 2021 était en allemand et en français à disposition dans la salle. En plus il a été envoyé avant l'assemblée à chaque président et aux membres individuel avec l'invitation pour l'assemblée. En plus il a été publié sur notre site d'internet. **Le président souligne la durée de l'engagement du comité (plus que 20 ans) et souhaiterait dans un avenir proche un renouvellement.**

Il convient de mentionner en complément qu'à l'avenir, la SuisseNautic ne sera plus organisée dans le cadre habituel. L'Association suisse des constructeurs navals et ses membres étudient de plus en plus des variantes alternatives.

Les dépenses liées à la procédure de négociation finalement menée avec succès contre le canton de Fribourg en rapport avec la fermeture totale prévue du plan d'eau entre Portalban et Chevroux ont engendré des coûts de plus de 20 000 francs. Ces frais d'avocat ont été répartis entre AquaNostra et la FSM.

Une fois de plus, la preuve a été apportée qu'il vaut la peine de s'opposer aux mesures prises par les autorités et de ne pas rester les bras croisés.

5.2 Haut Rhin

Walter Blank, délégué Haut-Rhin nous signale que pour le moment sur les eaux du Rhin tout est en ordre et sans restriction. Mais cette zone de navigation a bien sûr aussi été affectée par la pandémie. Les manifestations nautiques locales ont également dû être annulées pour la plupart.

5.3 FSMS Compétition

Ivan Motta a malheureusement dû lui aussi dresser un tableau des restrictions imposées par la pandémie. Mais l'espoir meurt en dernier. Quelques licences de pilotes ont déjà pu être délivrées au niveau national et international pour la nouvelle saison.

5.4 FSMS-Aquabike

Dans ce secteur, il n'y a malheureusement rien de nouveau à signaler, hormis les problèmes de coronarographie bien connus.

5.5. Caisse

Ernst Möckli, trésorier, commente le bilan et compte des résultats 2021 et distribue les documents en allemand et en français.

Comme l'AD pour l'année 2020 a dû être annulée en raison de la pandémie, le comité directeur ne disposait pas d'un budget approuvé pour 2021. Avec la prudence et la retenue nécessaires, le comité a néanmoins effectué tous les travaux nécessaires, garantissant ainsi que les finances de l'association restaient en ordre et que nous pouvions faire face à toutes nos obligations et tâches.

Pendant la période de pandémie, de nombreux clubs n'ont pas pu organiser eux-mêmes de manifestations. Certains d'entre eux ont renoncé à réclamer les cotisations de leurs membres ou n'ont pas pu organiser des manifestations qui auraient normalement fait rentrer de l'argent dans leurs caisses.

Le comité directeur a décidé à l'unanimité d'exonérer les membres (clubs, institutions et membres individuels) de leur cotisation pour l'année 2021. Cette décision est bien entendu liée à l'espoir que les membres nous témoignent une certaine estime sous la forme d'une publicité positive pour l'association.

Grâce à la gestion prudente du trésorier et du comité, la situation financière de la FSM est très bonne.

5.6 Rapport des vérificateurs

Le rapport des réviseurs a été lu par le réviseur Alfred Comps. Les réviseurs recommandent d'approuver les comptes annuels de l'exercice 2021. En outre, Alfred Comps a remercié le caissier pour la tenue exemplaire de la comptabilité.

Pont 6. Approbation des comptes annuels 2021 et décharge au comité directeur

Les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité. Il en va de même pour tous les rapports annuels. Décharge est donnée à l'unanimité au comité et au caissier.

Point 7 Election d'un nouveau vérificateur des comptes

Alfred Comps quitte son poste de vérificatrice des comptes après trois ans, conformément au tournus. Le comité directeur la remercie pour l'excellent travail qu'elle a fourni.

Markus Krummen et André Jordi (les deux membres individuels) prennent la relève. Edith Liechti (Motorboot-Club Aare Solothurn – MCA) est élue à l'unanimité par l'AD comme 3ème réviseuse (remplaçante).

Point 8 Budget 2022

Le budget 2022 est présenté par Ernst Möckli, caissier. Le budget est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

Point 9 Divers, demandes et propositions

9.1 Demandes et propositions

Aucune demande n'a été reçue.

9.2 Divers:

Hanspeter Mischler de l'IG Gampelen-Fanel fait un rapport impressionnant sur l'état des travaux concernant la menace de fermeture du camping et du port de Gampelen. L'IG est très active sur la scène politique, tant au niveau national que cantonal.

Nadine Turla, présidente du Bootssportclub Thalwil BCT, informe que trois députées vertes du canton de Zurich ont déposé une proposition auprès du Conseil d'Etat zurichois afin d'introduire légalement une limite de vitesse de 30 km/h sur le lac de Zurich. Elles justifient notamment cette mesure par les vagues provoqués par les wakeboarders. Non seulement les bateaux à moteur font en général plus de vagues à une vitesse inférieure à 30 km/h qu'en navigation planante. Cette exigence est également absurde dans la mesure où les wakeboarders naviguent plutôt à des vitesses inférieures à 30 km/h. De plus, si une telle réglementation devait être introduite sur le lac de Zurich, les deux autres cantons riverains, Schwyz et Saint-Gall, devraient également en décider ainsi. Néanmoins, il en va de même ici : "Restez vigilant".

Lors de l'AD de novembre 2021, Roland Thomke de ProSub Suisse a décrit ses "expériences douteuses, voire curieuses" avec le canton de Soleure, concrètement avec l'Office des forêts, de la chasse et de la pêche, en rapport avec le stand-up paddle sur l'Aar.

Entre-temps, on peut annoncer que son combat contre l'interdiction erronée de ne pouvoir pagayer qu'assis, pour des raisons de protection des oiseaux, a porté ses fruits. Suite à de nombreuses pressions, le canton a renoncé à cette prescription. Là aussi, il s'avère que cela vaut la peine de se défendre.

Honneurs

1992 à Genève. Dieter Wyss est élu, avec Ernst Möckli et Jean-Pierre Zingg, au comité directeur de la FSM (à l'époque, Fédération Suisse des clubs Motonautiques). Pendant 30 ans, Dieter a représenté les intérêts de la FSM avec zèle et beaucoup d'engagement. En tant qu'actuaire, il a œuvré en interne au sein du comité. Vers l'extérieur, il a représenté notre association lors de nombreuses manifestations

spéciales et est intervenu là où la FSM devait et pouvait faire bouger les choses. En tant qu'ingénieur, il a parfois été une source d'information précieuse pour nous qui ne sommes pas très versés dans la technique. Il a ainsi longtemps été notre lien avec l'Association Suisse des Constructeurs Navals.

Dieter Wyss doit réajuster sa boussole de vie.

Pour ses décennies d'activité et en remerciement de tout ce qu'il a fait pour la FSM, l'assemblée des délégués le nomme membre d'honneur de la FSM par de vifs applaudissements.

Dieter, merci beaucoup et nous te souhaitons de tout cœur le meilleur pour l'avenir.

La date et le lieu de la prochaine AD (2023) ne sont pas encore fixés. **Les volontaires qui souhaitent se charger de cette organisation relativement simple sont invités à se manifester. Le comité directeur serait très reconnaissant.**

Le président clôt l'assemblée à 12h00 et invite tous les participants de l'assemblée FSM à un apéritif.

Pour le procès-verbal:



Jean-Pierre Zingg, président FSM